

DEPARTEMENT DE MAYOTTE



Commune de M'TSANGAMOUJI

DELIBERATION N°45/MJI/2020 DU 29 AOUT 2020 PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'EXTENSION DE LA MAIRIE DE MT'SANGAMOUJI

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présent : 20

De votant : 22

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 22/08/2020 et que la convocation du conseil avait été faite le 22/08/2020

Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, MDALLAH ANLAMATI, AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALI BACARI CHARAFINA, MADI-MARI DAROUUECHI, SOILHI ANSUMATI, SOUFFOU ABDALLAH, ALIDINA ASSANI, ADAM TOILIHATI, ABDALLAH MAMALI, HEDJA KOURAICHIA, SOUFFOU ZAIN-YA, BOURA MCOLO VITA, BACOILI OITAHA, SAID MADI ZAINA, BOINA KAISSANI, SIAKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, VITA SOIDIKI, MADI-ISLAME SAFINATI

Absents : MROIVILI AMINA, AHMED SAID, MADI MOITSOUMOU, MBAE LADHATI, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSENI

Absents et représentés : NOUDJOUR MADI ASSANI, SAINDOU MOHAMADI

Pouvoir a été donné :

Par Monsieur NOUDJOUR MADI ASSANI à Madame HEDJA KOURAICHIA

Par Monsieur SAINDOU MOHAMADI à Monsieur SOUFFOU ABDALLAH

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **Monsieur BOURRA M'COLO Vita** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La commune de M'tsangamouji cherche à améliorer les services proposés aux administrés. Avec une restructuration et la mise en place de nouveaux services, la commune a aussi besoin d'agrandir son Hôtel de ville. Au cours de l'année 2019, la commune a en effet recruter et créer plusieurs services. En synthèse, voilà les transformations sur le fonctionnement au cours de l'année 2019 :

- Renforcement du CCAS de M'tsangamouji avec la mise à disposition de 3 agents et le recrutement d'une personne supplémentaires

DEPARTEMENT DE MAYOTTE



Commune de M'TSANGAMOUJI

- Création d'un service travaux et propreté urbaine avec le recrutement d'un cadre A pour mieux suivre les interventions de la commune

- Création d'un service des moyens généraux avec le recrutement d'un agent pour entretenir le parc informatique et suivre les commandes de la Mairie

- Remplacement de l'adulte relais

- Nomination d'un chargé de l'insertion (Ancien adulte-relais)

- Mise en place de conventions de partenariat conduisant à la mise à disposition de locaux (La Croix rouge, Fahamou Maecha, Mission locale)

L'année 2020 doit également voir la mise en place des activités périscolaires, de la restauration et d'une régie de recette pour la location de matériel. Les locaux de l'actuel Hôtel de ville deviennent donc beaucoup trop étroits pour le développement optimal de ces nouveaux services. L'extension de la mairie devient donc primordiale. Le projet étant estimé à 619 150 €, la commune souhaite demander un accompagnement financier du Conseil départemental de Mayotte.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

DECIDE

1) De valider le plan de financement suivant pour l'extension de la Mairie de M'tsangamouji :

- Conseil départemental : 495 320 € (soit 80 %)
- Commune : 123 830 € (Soit 20 %)

2) D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie que le compte rendu de séance sera affiché à la Mairie

Fait et délibéré, le 29 août 2020
Le Maire
IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Fait et délibéré, le 29 août 2020
Pour extrait conforme
Le Maire
IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par : Saïd Maanrifa
IBRAHIMA SAID MAANRIFA
Date : 02/09/2020